

Monsieur Jean CASTEX
Hôtel de Matignon
57 rue de Varennes
75007 PARIS

PH/FLC/1012.20

Paris, le 15 décembre 2020

Monsieur le Premier ministre,

Nous souhaitons relayer les préoccupations des associations d'aide et services à la personne qui interviennent dans le secteur social et médico-social à but non lucratif.

Elles estiment que ce secteur est gravement en danger.

Durant tout le confinement, ces professionnels ont travaillé, sans réserve face au danger, engagés dans leur mission d'aide à la personne en établissement ou dans les services à domicile.

Ils ont été confrontés en première ligne aux effets d'annonce du gouvernement qui n'étaient pas suivis d'application : défaut d'approvisionnement en équipements individuels de protection (EPI), tests de dépistage jugés d'abord inutiles puis indispensables, prime d'Etat pas accordée à tous (résidences autonomie, SAAD...). Enfin, les règles relatives aux visites dans les EHPAD étaient difficiles à expliquer aux familles.

Les annonces du Gouvernement priorisent pour le moment le secteur public au détriment du secteur associatif de l'économie sociale et solidaire.

C'est le cas du Ségur de la Santé qui a profité au secteur public au détriment du secteur privé non lucratif. Pour l'association ABRAPA, 6% des effectifs aides-soignants en Ehpads ont rejoint l'hôpital public, motivés par la prime mensuelle de 183€ promise au secteur hospitalier public.

La 5ème branche de Sécurité Sociale créée par le PLFSS 2021 ne prévoit pas de financement pour la branche de l'aide et du soin à domicile.

Le Plan de Relance contient des mesures spécifiques au secteur associatif. Ce secteur d'activités veut être assuré d'accéder au financement pour réaliser des travaux de rénovation indispensable contre la vétusté pour garantir une qualité de vie plus digne aux résidents.

La loi « Grand Age et Autonomie » qui doit réformer le secteur médico-social est à nouveau reportée.

.../...

Toutes ces mesures ont des conséquences sociétales, sociales et économiques.

Si ce secteur s'effondre, il n'y aura plus personne pour prendre en charge « en première ligne » les personnes âgées et en situation de handicap dans un souci d'égalité de traitement.

Le risque à terme est la cessation de paiement en raison d'une perte d'activité et perte d'emploi pour des salariés souvent modestes.

Ce secteur participe à l'économie en employant des dizaines de milliers de salariés qui sont autant de consommateurs.

Il assiste impuissant à une pénurie de personnels et à un « mercenariat médical ». 17% des aides-soignants de l'ABRAPA en EHPAD préfèrent un CDD plutôt qu'un CDI.

Aussi, nous voudrions savoir ce que vous prévoyez pour sauver le secteur sanitaire et social privé non lucratif qui est à bout de souffle.

Vous remerciant par avance, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Patrick Hetzel
Damien Abad
Emmanuelle Anthoine
Julien Aubert
Edith Audibert
Thibault Bazin
Valérie Beauvais
Anne-Laure Blin
Jean-Yves Bony
Jean-Claude Bouchet
Jean-Luc Bourdeaux
Xavier Breton
Fabrice Brun
Jacques Cattin
Gérard Cherpion
Dino Cinieri
Pierre Cordier
Josiane Corneloup
Marie-Christine Dalloz
Olivier Dassault
Fabien Di Filippo
Jean-Pierre Door
Marianne Dubois
Claude de Ganay
Annie Genevard
Philippe Gosselin
Yves Hemedinger

Michel Herbillon
Mansour Kamardine
Brigitte Kuster
Constance Le Grip
Geneviève Levy
David Lorion
Emmanuel Maquet
Olivier Marleix
Gérard Menuel
Philippe Meyer
Jean-François Parigi
Eric Pauget
Bernard Perrut
Nathalie Porte
Julien Ravier
Robin Reda
Frédéric Reiss
Jean-Luc Reitzer
Martial Saddier
Raphaël Schellenberger
Jean-François Sermier
Michèle Tabarot
Jean-Louis Thiériot
Isabelle Valentin
Charles de la Verpillière
Arnaud Viala
Stéphane Viry